

PROMES NEWS

<http://www.promes.ch>

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE
SOMMAIRE DU N° 30 FEVRIER 2000

1. BILLET DU PRÉSIDENT
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ
3. DU COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS A GENEVE
4. EN MARCHÉ VERS UNE RÉFORME FISCALE ÉCOLOGIQUE
5. UNE SOCIÉTÉ À 2000 WATTS
6. NOUVELLES DU SITE INTERNET DE LA PROMES
7. LE ROLE DES MASS-MEDIA DANS LE DEBAT SUR L'ENERGIE
8. BREVES NOUVELLES
9. FORMATION ET INFORMATION
10. LE SOLAIRE AU PRIX DU MAZOUT
11. ECHOS DIVERS

SECRETARIAT DE LA PROMES

Contact: Céline Schiesser secretariat@promes.ch
case postale 9 2013 Colombier
Tél. : 032 / 843.49.88

RÉDACTION DU BULLETIN

Jean-Marc Cottier redaction@promes.ch
20 rue Crespin 1206 Genève

1. BILLET DU PRÉSIDENT

Solaire photovoltaïque : un boom incroyable !

BP – France vient d'inaugurer sa première station service photovoltaïque équipée bien évidemment de cellules BP Amoco. Chiffre d'affaires actuel du secteur solaire de cette société 150 millions de dollars. Chiffre d'affaires prévu en 2007, un milliard de dollars. C'est à Gelsenkirchen en Allemagne que Shell vient de mettre en place 2 chaînes de production (25 MWc par an au total) de modules photovoltaïques portant ainsi la capacité de production annuelle des pays européens à 100 MWc.

On ne peut donc plus parler d'installations qui ne seraient destinées qu'à améliorer l'image écologique de ces entreprises. Leurs objectifs économiques sont d'ailleurs très clairement annoncés : atteindre rapidement un prix unitaire de 1,0 euro par watt crête (Wc). Il est certain que les grands programmes gouvernementaux des pays développés contribuent à aiguillonner le marché photovoltaïque. Mais c'est certainement les 2 milliards au moins d'habitants de la planète qui ne disposent pas des électrons indispensables au bon fonctionnement d'un poste de télévision, d'une radio, d'un PC, d'un téléphone portable ou de quelques ampoules électriques, qui constituent pour l'instant le marché le plus prometteur.

En septembre, le peuple suisse devra se prononcer sur l'avenir des énergies renouvelables. Solaire thermique et photovoltaïque pourront être grands bénéficiaires des décisions populaires. En cas de oui massif on sortira alors de la période d'hésitations frileuses en matière de politique solaire que nous vivons actuellement et qui est catastrophique pour les entreprises suisses de la branche. Notre pays aura ainsi l'occasion de reprendre le leadership parmi les pays développés et de montrer que le plus grand marché est bien là où les consommateurs gaspilleurs sont présents. Il me semble qu'on n'a jamais été aussi près du démarrage de la société renouvelable dont on rêve depuis si longtemps.

Bernard Matthey, Président de la PROMES

P.-S. : Plusieurs informations citées ici sont tirées du dernier numéro de Systèmes Solaires.
Prenez quelques minutes pour le lire et partager l'optimisme de Y.B. Civel, son toujours très bon rédacteur.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA PROMES

Vendredi 7 avril 1999 à Yverdon-Les-Bains

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

La fréquentation de notre site Internet est constamment en progression : à la fin du mois de janvier 2000, nous avons franchi la barre des 5'000 visiteurs.

En ce début d'année, nous nous orientons sur le recrutement de nouveaux membres : nous menons actuellement une action auprès des entreprises de chauffage romandes et tessinoises.

Le Comité a enregistré la candidature de l'entreprise Pierre Dubouchet SA à Carouge qui nous a rejoint en ce début d'année. L'année dernière il enregistrerait les candidatures de Gyuriga Photovoltaïcs à Champagne, Double M Solar à Moudon et H. Faivre SA à Delémont.

Il a en revanche pris note de la démission de Colt International (Suisse) SA à la Rippe (fin d'activités), de M. Gilbert Béguin à Carouge(idem), de M. Pierre Kilchoer à Crésuz, de l'Atelier d'architecture D. Démétriadès & D. Papadaniel à Lausanne, de Martin Sanitaires SA à Genève, de Guy Gaudard SA à Lausanne, de M. André Pasche à Saint-Blaise, de Jean-François Bondat SA à Vernier, du LESO à Lausanne et de Technotell à Mex.

Parallèlement, nous avons mené une campagne d'annonces dans les principaux quotidiens romands afin de sensibiliser le grand public à notre Association. Celle-ci a été organisée en faveur des membres actifs. Cette campagne s'est déroulée au mois de décembre dernier. Six quotidiens romands ont diffusé durant 4 semaines des annonces PROMES « grand public ». Le secrétariat tenait une permanence téléphonique durant cette période. Si le retour immédiat est en deçà des espérances cette action est à évaluer sur le moyen terme.

En ce début d'année 2000 la Confédération délègue aux cantons, progressivement, un certain nombre de tâches. Cela concerne l'encouragement de l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie ainsi que du recours aux énergies renouvelables et de la récupération de chaleur. Au lieu de soutenir elle-même des projets, elle pourra dès l'an 2000 verser des contributions globales aux cantons ayant leurs propres programmes dans ce sens. (voir communiqué de presse OFEN, 22.12.99 annexé).

APPEL AUX MEMBRES

Le 7 avril prochain l'Assemblée Générale de notre Association doit procéder à l'élection d'un nouveau président.

Comme vous le savez, Bernard Matthey, avait accepté l'année dernière de reprendre le collier pour une seule année et le comité s'efforce, depuis cette date, de trouver le (ou les) candidat(s) à vous proposer pour cette fonction. Nous n'avons pas pu prendre contact avec tous les membres et nous pensons qu'il pourrait se trouver parmi vous des professionnels de l'énergie solaire intéressés à reprendre le flambeau, assistés bien entendus par l'équipe actuelle qui s'est efforcée de mettre en place de nouvelles structures et souhaite les maintenir pour répondre à vos besoins. Même si vous ne pensez pas pouvoir disposer du temps nécessaire pour assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact avec un membre du comité dans le courant du mois de février pour nous faire part de vos suggestions.

JMC, vice président

Comme annoncé dans le billet du Président, notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 7 avril 2000 à Yverdon-les-Bains.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de notre Assemblée Générale, nous vous souhaitons, chers membres, un bon départ pour l'an 2000.

3. DU COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS A GENEVE

Le Centre de Compostage Arve-Lac, (CCAL) dont il est question ici, s'inscrit dans les objectifs du plan 1998-2002 de gestion des déchets du canton de Genève, qui prévoit le besoin de trois centres de traitement et de valorisation des déchets organiques provenant de ses collectes sélectives.

La mission du CCAL est de prendre en charge les déchets organiques triés à la source des communes dites Arve-Lac du canton, de paysagistes, de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, et sous certaines conditions, les déchets de particuliers.

La capacité nominale de traitement a été fixée à 10'000 t/an, en accord avec les projections du plan cantonal.

Le concept de traitement associe un procédé de compostage automatisé en silos couloirs confinés et un système de biométhanisation modularisé, qui répondent ensemble aux exigences environnementales et d'hygiène imposées par la localisation du centre.

Le bilan des déchets commandait de définir le compostage en tant que voie de traitement principale, à installer en premier lieu, et la biométhanisation en tant que voie de traitement associée, pour répondre aux besoins des collectes sélectives, qu'il appartient désormais aux communes d'organiser et de stimuler.

Une justification particulièrement intéressante du projet était de réaliser un partenariat entre des collectivités en recherche de solution pour traiter leurs déchets, et une entreprise horticole intéressée par les produits agronomiques et énergétiques de leur traitement.

La profession horticole est en effet non seulement coutumière du recyclage des déchets organiques sous la forme de compost, mais à côté de cela, avec des serres consommant environ 6 fois plus d'énergie au m² qu'un immeuble d'habitation, elle se doit de rechercher des alternatives aux énergies fossiles pour le chauffage de ses cultures...

Or, le compostage délivre en abondance une énergie calorifique (de basse enthalpie) qui n'est à l'heure actuelle pas récupérée, et la biométhanisation source de biogaz, convertible en électricité et en chaleur.

La nouvelle activité, totalement abritées dans une serre spécialement aménagée d'environ 1'500 m², s'intègre non seulement dans les gabarits standards de la profession horticole, mais également dans sa problématique d'exploitation. Elle constitue donc la source d'énergies alternatives mentionnée, mais aussi de compost, en tant que substitut à la tourbe pour l'élaboration des substrats de culture.

Après plus de huit années de gestation, et il faut le dire, d'extrême indécision de la part des municipalités concernées, le projet doit essentiellement à la nouvelle législation cantonale d'avoir atteint le stade de la réalisation : en effet, celle-ci impose désormais que toute installation de traitement des déchets soit au bénéfice d'une autorisation d'exploiter, ce qui ne fait actuellement pas que des heureux, et explique quelques manifestations d'humeur dont la presse s'est faite l'écho ces derniers temps.

(A suivre)

F-R.Mahrer

4. EN MARCHÉ VERS UNE RÉFORME FISCALE ÉCOLOGIQUE

La fiscalité écologique est de plus en plus au cœur des discussions. Elle est un des objectifs majeur du Conseil fédéral, dans sa Stratégie du développement durable. Elle occupera le devant de la scène politique de cette année, avec les diverses variantes de la taxe sur l'énergie faisant l'objet de la votation fédérale du 24 septembre prochain. Une taxe sur les composés organiques volatils est prélevée dès le 1.1.2000. On parle taxe sur les poubelles, prix de l'eau, vignette sur les frigos, etc.

La Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE) est favorable à une fiscalité écologique sans augmentation du taux des prélèvements fiscaux et sociaux, et sans modification de la répartition des revenus. C'est pourquoi elle a pensé utile de publier un petit fascicule de référence, rédigé par Gonzague Pillet Président d'Ecosys, avec la collaboration de Nicole Niederhäuser, David Maradan et Natacha Litzistorf: "En marche vers une réforme fiscale écologique".

René Longet, directeur romand de la SPE

Ce qui est environnementalement ou socialement «raisonnable» ne l'est pas toujours financièrement parlant. Cette différence perturbe les relations entre entreprises et société, éthique et économie, court terme et long terme. Nous avons donc tout intérêt à trouver des outils qui permettent d'unifier les exigences économiques, environnementales et sociales. La révision de la fiscalité en est un. Aujourd'hui, il est beaucoup question, tant au niveau fédéral que cantonal, de réforme fiscale écologique. La réforme fiscale écologique n'est pas à comprendre comme une contrainte supplémentaire pour les agents économiques, mais comme un instrument synthétique et évolutif, destiné à atteindre des buts environnementaux en agissant à la source (prévention) et au moindre coût (efficacité). Une réforme fiscale écologique vise en fait trois objectifs complémentaires pour tendre vers le développement durable. Le premier est de protéger l'environnement au moyen d'instruments économiques plutôt que par davantage de lois et de règlements. Le deuxième est d'alléger le poids de la charge fiscale pesant essentiellement sur le travail et de le déplacer sur la consommation d'énergies non renouvelables. La situation de l'emploi devrait s'en trouver améliorée. La résultante de ces deux premiers objectifs indique le troisième: celui de l'innovation technologique induite par l'incitation à trouver des substituts ayant une meilleure performance environnementale. C'est ce qu'on appelle le "triple dividende".

L'approche économique, tout en finesse...

La réforme fiscale écologique crée une nouvelle relation entre règles de droit et instruments économiques. Le propre des lois et règlements est de prescrire ou d'interdire, ce qui apporte en réalité une souplesse à l'interdiction. En effet, il est permis de polluer jusqu'à un certain point; en-deçà de ce point, la pollution est non seulement permise, mais de surcroît est gratuite. Les instruments économiques assurent que les coûts et bénéfices des mesures de protection sont convenablement pris en compte et que la pollution permise n'est plus gratuite. Il y a en quelque sorte indexation de la norme.

La fiscalité écologique, un mouvement international

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) encourage depuis de nombreuses années l'intégration de critères environnementaux dans les dispositions fiscales. Dans plusieurs pays du Nord de l'Europe, une fiscalité écologique est une réalité. Il y a réforme fiscale écologique en Suède et au Danemark tandis qu'en Finlande, en Norvège et aux Pays-Bas, une taxe sur le CO₂ a été introduite dès le début des années 90.

Pour ce qui est de l'Union européenne, l'introduction d'une taxe sur l'énergie est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. Jusqu'à présent, elle s'est heurtée à des divergences d'opinion entre pays membres. Néanmoins, les pionniers scandinaves de la réforme fiscale écologique font la preuve que l'appartenance à l'Union européenne ne constitue nullement un handicap aux innovations en matière de fiscalité écologique. La capacité concurrentielle des cinq Etats ayant introduit une taxe sur le CO₂ ou un impôt sur l'énergie n'en

a nullement été entamée. L'Allemagne a introduit des éléments de fiscalité écologique dès 1999 et en France le débat est actuellement lancé.

En Suisse, le canton de Zurich, dès 1991, puis ceux de Lucerne et de Bâle dès 1993, de Berne et de Vaud dès 1998 et de Genève en 1999 ont entamé des réflexions au sujet de la réforme fiscale écologique. De nombreuses propositions liées à la fiscalité écologique et à l'énergie sont discutées au Conseil fédéral, au Parlement et dans des commissions d'experts. La brochure explique en détail les divers modèles envisageables et proposés.

Changer les comportements sans interférer sur la répartition des revenus

Le but recherché pour la fiscalité traditionnelle est que tout impôt ait peu d'effet sur les décisions des agents économiques. On parle de neutralité. C'est le contraire qui est valable pour la fiscalité écologique. Celle-ci ne peut être en effet que non neutre puisque son objectif est de modifier des comportements.

Pour les ménages et les entreprises, les conséquences d'une réforme fiscale dépendront de la modification des comportements en réaction aux nouvelles taxes ou aux nouveaux impôts. La marge de manœuvre variera selon la dépendance envers les facteurs assujettis, l'existence ou non de substituts à ces facteurs, et les coûts rencontrés en changeant de comportement. L'existence de substituts est la clé de toute la réforme, et la promotion de ces substituts son but.

De fait, il y aura toujours des effets sur la charge fiscale des individus et sur la concurrence dans les situations où il n'existe pas de substituts à coût égal. Des réductions de taxes, de contributions sociales ou de taxations indirectes permettent de *réduire ces effets* lorsque les coûts d'adaptation sont supérieurs à la moyenne, ou en général, lorsque les autorités décident d'employer le revenu d'impôts ou taxes écologiques à l'abaissement d'autres prélèvements fiscaux (notamment à travers un allègement du coût du travail).

La fiscalité écologique n'a pas pour objectif de redistribuer la richesse économique. Elle ne doit pas modifier la répartition des revenus, ni entre individus, ni entre acteurs économiques et sociaux, ni entre régions et pays. Son objectif est de préserver la richesse écologique et d'améliorer les conditions de l'emploi et de l'innovation technologique.

Cette brochure vise à discuter ces orientations nouvelles comme une chance à saisir, à en faire comprendre le sens, et à donner les scénarios et outils nécessaires, dans le cadre de l'effort qui nous est demandé dans notre intérêt à tous de laisser cette Terre au moins aussi propre que nous l'avons trouvée!

Il est possible de commander la brochure auprès de:

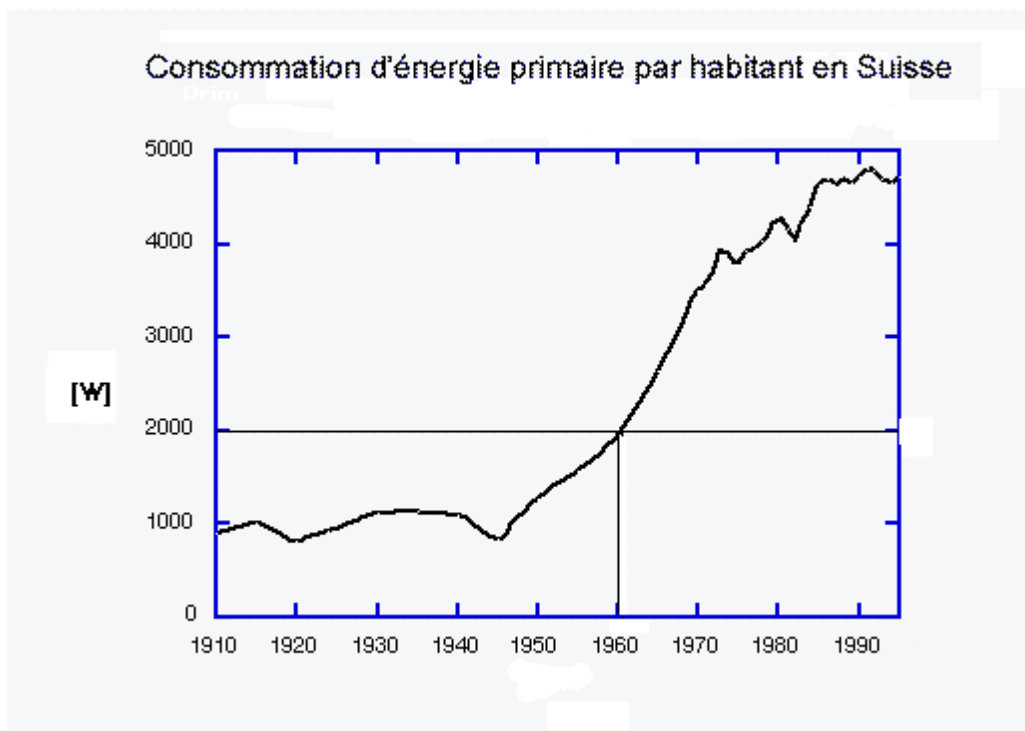
SPE, 6 rue St-Ours, 1205 Genève, tél. : 022/3299929, fax. : 022/3203977, Email : spe@vtx.ch

Prix: FS 10.- (FS 7.- pour les membres de la SPE)

5. UNE SOCIÉTÉ À 2000 WATTS

L'ensemble de la problématique du développement durable a été regroupé au sein des Ecoles Polytechniques sous le nom de Novatlantis, en référence à une vision de Francis Bacon qui décrivait la nouvelle Atlantide en 1624 comme une société idéale, gérant ses ressources naturelles. Le premier bulletin Novatlantis fait le point sur le programme général et sur les différentes actions en cours, dont le projet d'une Société à 2000 watts présentée par le professeur Claude Friedli .

*Le bulletin Novatlantis de 12 pages peut être téléchargé sur Internet à l'adresse suivante :
http://www.novatlantis.ch/de/newsUpdate/resources/pdf/NewsUpdate_1999.01.pdf*



En moyenne, chaque Suisse utilise une puissance de 6000 watts. Avec les technologies disponibles aujourd'hui, consommer trois fois moins n'est pas utopique. Nous avons adopté ce postulat réaliste: y parvenir tout en conservant notre confort. Le chiffre de 2000 n'est qu'une cible indicative, servant à mobiliser les milieux scientifique, économique et politique. La Suisse est un modèle idéal, non pas pour faire la leçon au monde, mais parce qu'il est suffisamment petit pour être étudié, et suffisamment grand pour être représentatif.

Quelle sera l'énergie dominante en 2050?

Le solaire sera certainement l'énergie d'après-demain. En attendant, s'attaquer au gaspillage offre un énorme potentiel: actuellement, 57 % d'énergie primaire se perdent dans le transport, la transformation et la distribution. On peut raisonnablement ramener ces pertes à 40 %. D'autre part, des appareils plus performants peuvent consommer deux fois moins pour le même résultat (on l'a vu avec les frigos). Au total, on peut donc réduire nos besoins d'un facteur trois, ce qui nous ramènerait au niveau de 1960.

Mais le problème n'est pas seulement technique, il est surtout humain, social, politique, économique. Cela exige une recherche décroisée, axée sur des solutions praticables.

Alors comment «éduquer» cette future société à basse énergie?

En montrant par des projets concrets que c'est possible. Les sept groupes de travail de novatlantis ont produit une centaine de propositions pour des projets pilote. Parmi eux, le projet «Energy Management - courant et chaleur» veut offrir aux EPF des thèmes de recherche appliquée en collaboration avec l'économie privée. Le groupe de travail «Production d'énergie» a proposé un nombre de projets qui vont dans ce sens, dont l'un est actuellement évalué de façon concrète avec un partenaire en Suisse romande.

Comment le mouvement Société à 2000 Watts a-t-il pris pied à l'EPFL? Lorsque j'ai été chargé de la coordination des projets concernés par le développement durable par la Direction de l'EPFL, j'ai pris contact avec un certain nombre de mes collègues. J'ai rencontré un écho très favorable et, très rapidement, une quinzaine d'entre nous avons pris l'habitude de nous rencontrer une fois par mois pour discuter de projets transversaux qui pourraient illustrer ce thème. C'est devenu un «club» que l'Ecole apprend à connaître peu à peu sous le sigle DD-EPFL (Développement Durable à l'EPFL). Une des premières réalisations du DD-EPFL est la création d'un site Web (www.research.epfl.ch) qui présente les recherches menées à l'EPFL dans le domaine du développement durable. Bientôt y figureront les projets du DD-EPFL.

Et l'EPFL aura aussi sa Propre vitrine durable: une Maison verte!

Le bâtiment représente 61 % de la puissance consommée en Suisse. C'est là qu'il faut agir en premier! Nous avons déjà un exemple de construction durable: le Laboratoire d'énergie solaire (LESO). Mais ce sont des bureaux. Il s'agit d'avoir aussi une maison réellement habitée. Une maison avec quelques studios et appartements pour les nombreux visiteurs que l'EPFL reçoit. Nos hôtes pourront donc réellement «tester» le confort, le chauffage, les déchets, la convivialité, etc. Et la population pourra la visiter. Les matériaux et le système d'exploitation seront durables, mais basés sur les techniques connues aujourd'hui, et à un prix abordable pour un Suisse moyen. Nous allons proposer ce thème au Département d'architecture de l'EPFL comme sujet pour les diplômés de l'an, avec un prix pour le meilleur projet.

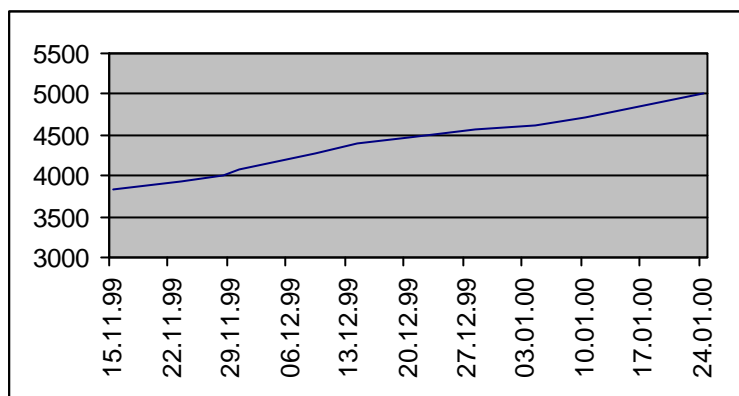
Propos recueillis par Daniel Warmus (InfoSud)

Plate-forme pour l'économie Stratégie de la durabilité au sein des EPF
Prof. Dr. Claude Friedli EPFL 1015 Lausanne
E-mail: claudio.friedli@epfl.ch Tel. 021 693 31 21 Fax 021 693 41 11

Facteur 4 pour le professeur Weizsäcker, facteur 3 pour une société à 2000 watts ; l'important n'est pas la valeur du facteur, mais bien l'approche du problème énergétique qui nous change de la démarche des commissions de type GEK qui se bornaient à extrapoler une croissance non contrôlée de la consommation (En 1972 l'Office fédéral de l'économie prévoyait pour la Suisse une consommation énergétique de 2051 PJ pour l'an 2000, alors qu'elle n'aura pas atteint la moitié !) Les associations écologiques suisses contestaient cette fuite en avant et la fin du siècle leur a donné raison (fin de la croissance exponentielle en 1973). Saluons donc ces nouvelles stratégies qui finiront bien par convaincre l'économie qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

JMC

6. NOUVELLES DU SITE INTERNET DE LA PROMES



La fréquentation de notre site a augmenté en fin d'année 1999, suite à des mailings ciblés qui annoncent les mises à jour. Après un passage du siècle assez calme, on note une légère reprise dans la première semaine 2000.

La lecture des bulletins sur Internet est régulière (5 à 6 par semaine), avec une consultation soutenue du dernier bulletin en ligne (entre 15 et 20). Les pages « portraits d'entreprises », réservées aux membres actifs, sont consultées de 30 à 50 fois par semaine.

Les questions posées par les internautes sont maintenant traitées par le secrétariat.

La copie en ligne des numéros de PROMES NEWS en format « pdf » est encore très peu utilisée et sera rappelée dans une prochaine édition.

La banque de données est en cours de mise à jour, sur la base des derniers contrôles effectués par le secrétariat. Il n'est pas certain que les données SOFAS soient conservées, faute de mise à jour.

Dans les mois à venir un domaine à accès limité sera réservé aux membres actifs de notre association qui pourront consulter et charger certains documents, voire même échanger entre eux des documents informatisés.

Nous rappelons que tous les membres actifs n'ont pas encore fait usage des prestations auxquelles ils ont droit en matière de communication par Internet, c'est à dire :

1. Un portrait d'entreprise (basé sur le questionnaire remis par le secrétariat)
2. Une page personnelle (votre présentation sur une page de format html, sans liens)
3. Un lien avec le site Internet de votre entreprise
4. Un conseil de notre Maître de Ouèbe.

Pour que notre site soit efficace dans votre rayon d'action, faites le connaître par les petits autocollants jaunes à placer sur votre courrier et par les annonces A4 à afficher dans vos locaux commerciaux. Matériel à demander au secrétariat.

Jean-Marc Cottier
Pierre Dunand-Fillol

7. LE RÔLE DES MASS-MÉDIA DANS LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE

Dans le cadre du cycle de formation du Centre Universitaire d'Etude des Problèmes de l'Energie à Genève, le journaliste scientifique Suren Erkman a procédé jeudi 13 janvier à une analyse lucide des conditions de travail des journalistes et il a souligné les limites de l'information objective dans les grands groupes de presse actuels, obnubilés par la conquête d'un maximum d'acheteurs (on ne parle plus de lecteurs, car le journal est maintenant un produit qu'il faut vendre).

Les critères formels pour les mass-media sont aujourd'hui les suivants:

- L'événement doit être ponctuel
- Immédiat, Unique, Extraordinaire
- Dans la logique du " sans-limite "
- Non-institutionnel
- Naturellement exclusif (scoop)
- Enthousiasme
- Simple (accessible à la ménagère)
- Personnalisé
- Si possible « Bould'hum »
(impliquant un bouleversement de l'humanité)

Suren Erkman a écrit pendant de nombreuses années dans feu le Journal de Genève, et lorsqu'un auditeur lui a demandé quelles possibilités avait un journaliste aujourd'hui de faire connaître les vrais problèmes de l'énergie avec de tels critères, il a répondu qu'il ne les voyait pas et que, pour cette raison, il ne travaillait plus pour aucun journal.

On ne peut que lui donner raison lorsque l'on voit le silence radio observé dans le domaine de l'énergie par le successeur du Journal de Genève et Gazette de Lausanne. Quoique lundi 17 janvier, en lançant un nouveau supplément sur l'immobilier, Le Temps ouvrait ses colonnes à un bien beau principe : celui de l'habitat électrogène. Plus belle démonstration des principes énoncés par Suren Erkman serait difficile à trouver, mais nous vous laissons juge !

.....L'Habitat électrogène se présente comme une maison entièrement autonome, fonctionnant en vase clos. Aucun apport de l'extérieur: toute l'énergie utile au fonctionnement de la maison vient de la récupération de l'énergie gaspillée par les habitants dans leurs mouvements quotidiens. Gilles Barbier a mis au point de multiples techniques pour récupérer au maximum cette énergie et la transformer en électricité. Ainsi, le manche à balai est relié à une dynamo qui produit de l'électricité à chaque balancement. Même principe pour récupérer l'énergie générée par les déplacements de l'habitant dans sa maison: une bobine se déroule et s'enroule à chaque mouvement activant une dynamo. Plus subtile, la récupération de l'énergie produite par les paroles ou les étirements des habitants: on place devant la bouche une petite éolienne, laquelle transforme le souffle de la voix en électricité. De même, à chaque anniversaire, le souffle de l'enfant sur les bougies de son gâteau est capté par ce même principe de microéoliennes pour être ensuite transformé en électricité. Cette électricité est ensuite stockée, canalisée puis réinsufflée dans l'habitat. Les maisons peuvent être groupées. Elles constituent alors des sortes de villages montés en série, en parallèle ou en accumulation. Le principe de l'Habitat électrogène renverse l'ordre des choses qui voudrait que la maison soit le lieu de la consommation des biens, celui de la dépense énergétique. Ici, au contraire, la maison devient un lieu de production de ressources et de création d'énergie. Une écologie appliquée au plus près du corps, laquelle révèle d'une façon fictive les liens physiques qui nous unissent à la circulation globale de l'énergie dans le monde.

Ph. R.

Pour ne pas commencer ce millénaire sur un constat trop pessimiste, disons que Suren Erkman pense que d'autres canaux de diffusion de l'information sont en train de voir le jour:

Le PubliForum est une information à la carte qui échappe en principe aux pressions et Internet sera un formidable outil, à condition d'utiliser de bons filtres ! La survie d'un journal d'information indépendant, avec un coût d'abonnement plus élevé, serait peut-être une possibilité (comme les aliments bios et le courant écologique). Il existe déjà de bonnes feuilles d'information sur des sujets spécifiques, comme CentreInfoNews qui analyse les bilans écologiques des grandes industries.

JMC

8. BRÈVES NOUVELLES

STOCKAGE SAISONNIER EN SUÈDE

|Article complet sur PROMES.CH| A4

Dans le cadre des projets THERMIE, Bjerking Civil Engineering Consultant réalise un chauffage solaire pour 50 maisons à Anneberg près de Stockholm.
3000 m² de capteurs intégrés en toiture chargent un stockage souterrain de 60'000 m³, foré dans le granit (voir aussi : <http://www.bjerking.se/bjelk2/indexbj.html>).

Communication B.M.

L'AIR

|Article complet sur PROMES.CH| A4

Les enjeux de l'air dans les domaines de la science, de la santé, de l'environnement, des relations nord-sud, sont présentés jusqu'au 16 avril 2000 au Musée d'histoire naturelle de Genève.
L'exposition de base de la Société pour la protection de l'environnement est complétée par différentes présentations très didactiques d'organismes de la ville et du canton de Genève.

Communication SPE

MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

|Article complet sur PROMES.CH| ½ A4

Pour procéder à la mise en œuvre du développement durable, les institutions disposent maintenant de 134 indicateurs performants et coordonnés sur le plan international.

La Suisse a retenu 33 de ces indicateurs pour suivre le DD dans notre pays.

Centre-Info News N°21, décembre 1999

LEERE VERSPRECHUNGEN DER ATOMLOBBY

|Article complet sur PROMES.CH| 2 A4

Les supporters du nucléaire poursuivent deux buts : Premièrement ils veulent maintenir en activité pour 60 ans et plus les centrales existantes, deuxièmement ils veulent préparer la construction de nouvelles centrales plus sûres au point de vue sécurité, déchets nucléaires et danger de prolifération atomique.
L'espérance de telles centrales «narrensichere » est contestée par une étude du Conseil suisse de la science, mais la Confédération gaspille toujours 60 millions des fonds de recherche pour le nucléaire.

Energie & Umwelt N°4 Dezember 1999

PERCÉE DE L'EPFZ EN PHOTOVOLTAÏQUE

|Article complet sur PROMES.CH| ½ A4

L'Institut d'électronique quantique de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich est parvenue à fabriquer des cellules solaires en technique CIGS sur un support souple avec presque 13% de rendement.

Un kilogramme de ces cellules produirait six fois plus de courant que la même masse de cellules utilisant le silicium cristallin.

Tribune de Genève, mardi 11 janvier 2000

CHAUFFAGE AU MAZOUT AVEC INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

|Article complet sur PROMES.CH| 2 A4

Depuis des années, l'augmentation de la demande pour des systèmes alternatifs de production de chaleur se fait remarquer. Ainsi, on voit de plus en plus de chauffages au bois, pompes à chaleur et installations solaires intégrées dans les phases d'étude et de planification déjà.

Info-service mazout N°40, décembre 1999

9. FORMATION ET INFORMATION

ENERGY GLOBE AWARD 2000

L'une des plus grandes foires de l'énergie en Europe

9-10.03.2000 Wels (A)

ENERGIE-BÂTIMENT

Cours post-grade HES-SO

(Inscriptions : Raphaël Compagnon, HES-SO Fribourg, ou directement sur <http://www.hes-so.ch/enebat/>)

10.1999-07.2000 Fribourg (CH)

16 th EUROPEAN PV SOLAR ENERGY

Conference and Exhibition

(Informations : WIP Munich, Fax: +4989 7201291, WEB : www.wip.tnet.de)

Scottish Exhibition + Conference Center

1-5.05.2000 Glasgow (UK)

28^{ème} SALON DES INVENTIONS DE GENEVE

12-16.04.2000 Genève (CH)

GEOOTHERMIE ET ENERGIES RENOUVELABLES EN SUISSE

(Informations : Société Suisse pour la Géothermie, Secrétariat SSG

Tél./Fax: 032 / 341.45.65, e-mail : interprax@bluewin.ch

7-8.4.2000 Wildegg

HABITAT & JARDIN'2000

Exposition Habitat & Jardin'2000 à Beaulieu à Lausanne

11-18.03.2000 Lausanne (CH)

10. LE SOLAIRE AU PRIX DU MAZOUT

Sous ce titre accrocheur, *ENTREPRISE ROMANDE*, dans son N°2602 de novembre 1999, présentait les mesures prises à Genève par l'Office cantonal de l'énergie pour encourager le solaire thermique, et se demandait, sous la plume de son rédacteur en chef, si l'abaissement artificiel du coût d'une installation de production d'énergie ne faussait pas le jeu du marché... (au détriment de ces pauvres pétroliers déjà bien englués dans leur goudron, ajouterons nous). La question de la distorsion de concurrence ayant déjà été souvent traitée dans ces lignes, nous avons donc exprimé notre point de vue dans le courrier des lecteurs, paru dans le numéro suivant d'*ENTREPRISE ROMANDE*.

Distorsion de concurrence et énergie solaire

Dans une livraison récente de ce journal, la position d'avant-garde du canton de Genève en matière d'énergie renouvelable a été évoquée, suivie d'une remarque de monsieur Didier Fleck sur les effets pervers des subventions.

La position du rédacteur en chef d'*Entreprise* est également celle des professionnels de l'énergie solaire qui estiment que les subventions, qui ont aidé les premiers pas d'une technique nouvelle, ne sont plus l'outil approprié pour développer un secteur économique qui sera l'un des plus importants du 21ème siècle.

Nos bureaux d'études, nos installateurs et nos industriels souffrent actuellement de l'absence de toute politique énergétique à long terme de la part de nos autorités. Au gré des pressions politiques, le secteur des énergies renouvelables est soumis à un régime de douche écossaise qui perturbe considérablement le marché et décourage tout montage financier à long terme, condition indispensable aux investissements importants, comme pour un barrage hydroélectrique ou une centrale thermique. Les subventions sont souvent le ballon d'oxygène nécessaire pour concrétiser une action de promotion, mais que dire de l'action de certaines entreprises électriques qui proposent du kWh photovoltaïque à 50% du prix du marché, avec un tel succès que l'action doit être interrompue après deux semaines faute d'avoir prévu des moyens financiers suffisants.

Un secteur économique des énergies renouvelables existe en Suisse depuis une bonne dizaine d'années, il crée des emplois et il a besoin de stabilité pour se développer. Il a besoin de stabilité, mais aussi d'équité ; et la vraie distorsion de concurrence, elle existe entre les énergies renouvelables et les autres.

Même sans parler des coûts indirects induits par les énergies non renouvelables qui ne sont pas encore intégrés aux prix de revient, il faut considérer les coûts de développement des nouvelles formes d'énergie. A aucun moment de l'histoire des systèmes énergétiques, les consommateurs n'ont été appelés à financer le développement des hydrocarbures, de l'électricité hydraulique ou du nucléaire autrement que par une juste répartition des coûts de développement sur leur facture d'énergie. Alors, pourquoi demande-t-on aujourd'hui à quelque consommateurs, plus clairvoyants que d'autres, de financer le développement de l'industrie photovoltaïque ?

La production d'électricité photovoltaïque n'aurait pas besoin de subventions ni de taxe sur les énergies non renouvelables, si les entreprises électriques intégraient cette production à celle des autres sources d'énergie. Taxes et subventions ne sont qu'un pis-aller pour corriger une discrimination évidente.

Jean-Marc Cottier
Vice président de la PROMES

11. ECHOS DIVERS

Parlement neuchâtelois

Le parlement neuchâtelois accepte un postulat pour le développement de bateaux électro-solaires pour la compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat.

A l'occasion d'un débat sur l'augmentation du capital action de la compagnie de navigation, Bernard Matthey, député libéral mais aussi Président de la PROMES a demandé qu'une étude soit entreprise pour qu'en cas de remplacement des moteurs des bateaux de la compagnie ou lors de l'achat de nouvelles unités, priorité soit donnée à la propulsion électrique et électro-solaire. Le postulat a été accepté à une forte majorité.

IEA Tâche III – Applications du photovoltaïque en sites isolés.

Cette activité de l'Agence Internationale de l'Energie s'intéresse actuellement en priorité aux problèmes liés à l'assurance qualité des systèmes et composants. La Suisse qui compte des dizaines de milliers d'installations indépendantes du réseau pourrait apporter son expérience dans ce domaine. Pour ce faire, nous désirons organiser au printemps 2000 une réunion des principaux installateurs et distributeurs de systèmes PV isolés en Suisse pour leur présenter ce programme de travail et leur demander de contribuer par leur expérience à cette tâche de l'IEA. L'amélioration de la qualité des systèmes est profitable à tous, professionnels et clients et également profitable à l'image de marque de la profession.

Le programme et le lieu de cette réunion vous seront communiqués prochainement et nous contacterons directement les installateurs connus du PV isolé.

Michel Villosz – Dynatex SA – Tél 021 869 72 00 – e-mail : dynatex@altavista.net